

PRV2 - MODULE COMPLÉMENTAIRE CODE DU TRAVAIL - ICPE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

PRV2 - Module complémentaire Code du travail - ICPE

Objectifs pédagogiques:

- Connaître et appliquer les réglementations des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et code du travail,
 - comprendre les rôles et missions des différents acteurs (préfecture, DREAL, sapeurs-pompiers).
- Formation ne faisant pas l'objet d'une évaluation

ORGANISATION

Modalités de déroulement:

Durée totale: 5 jours

Places disponibles: 36 stagiaires

Matériels à apporter: Tenue civile correcte

Lieu(x): ENSOSP Paris 6/8 rue Eugène

Oudiné 75013 PARIS

PUBLIC ET ACCÈS

Public concerné:

Officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers, membres des commissions de sécurité, personnels des SIDPC, architectes, personnels de la Préfecture de Police, des DDT et DREAL, BET et bureaux de contrôle, tous les acteurs de la sécurité incendie possédant les prérequis.

Prérequis:

PRV2 ou AP2 ou équivalent.

VALIDATION ET CERTIFICATION

Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:

Formation formative

Taux de satisfaction : 80%

 **Tarifs:**

Se reporter à la tarification disponible sur le site internet.

 **Contact et inscription:**

Tel : 01 44 06 93 00